

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation **2 septembre 2020**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **11 septembre 2020**

L'an deux mil vingt le **9 septembre à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie**, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France.

Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents : excusés : VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia, SERVANT Ludovic

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/34

DEMANDE DE SUBVENTION ACTIV FLASH

La Commune des Ormes est bénéficiaire, d'une aide exceptionnelle pour la relance de l'activité du BTP au titre ACTIV FLASH, d'une dotation de 13 150 € pour l'année 2020.

2020 : Madame le Maire propose l'investissement suivant inscrit au budget

- Travaux de voirie bordures RD 910 : 39 757.00 € HT

Plan de financement :

- Subvention du Département 13 150.00 €
- Autofinancement 26 607.00 €

Soit 39 757.00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental la demande de subvention au titre activ flash pour un montant d'investissement de 39 757.00 € HT et adopte le plan de financement correspondant tel que proposé ci-dessus.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 10 septembre 2020
Béatrice FONTAINE
Maire